



REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL DE SEMUSSAC

La commune de Semussac est heureuse de proposer un repas intergénérationnel permettant aux aînés et aux élèves de l'école primaire et maternelle de partager un moment convivial autour d'un déjeuner.

Cette initiative a pour objectifs de :

- favoriser le lien entre les générations ;
- lutter contre l'isolement des personnes âgées ;
- transmettre des valeurs de respect, d'écoute et de citoyenneté ;
- encourager les échanges dans un cadre bienveillant et sécurisé.

La participation repose sur le volontariat et s'inscrit dans une démarche de respect mutuel entre les enfants, les seniors, le personnel communal et l'ensemble des participants.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions suivantes sont cumulatives :

- Être âgé de **70 ans ou plus** ; (> **Fournir une copie d'une pièce d'identité**)
- Résider à **Semussac** ; (> **Fournir un justificatif de domicile récent**)
- Être autonome dans ses déplacements et dans la prise des repas ;
- Ne présenter aucune contre-indication médicale incompatible avec la participation au dispositif ;
- **Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité** ;
- S'inscrire préalablement auprès de la mairie et compléter la fiche associée ;
- Avoir pris connaissance de la présente charte et la signer.

CHARTRE DE PARTICIPATION

Je m'engage à :

1. Adopter un comportement respectueux

- respecter les enfants, le personnel encadrant et les autres participants ;
- un seul adulte par table ;
- faire preuve de bienveillance, de patience et d'écoute ;
- favoriser un climat convivial, serein et respectueux.

2. Respecter les règles de vie de la cantine

- respecter l'espace personnel de chacun ;
- veiller au niveau sonore de mes échanges ;
- respecter les consignes du personnel communal ;
- respecter les goûts, refus alimentaires et régimes spécifiques des enfants.

3. Respecter les enfants et le rôle du personnel

- ne pas gronder, sanctionner ou intervenir dans la discipline des enfants ;
- laisser au personnel encadrant la responsabilité de la gestion du groupe ;
- ne pas imposer mes opinions ou convictions ;
- éviter toute remarque susceptible de mettre un enfant mal à l'aise ;
- éviter tout contact physique avec les enfants, sauf nécessité exceptionnelle.

4. Respecter la vie privée et la dignité de tous

- respecter la dignité, l'intimité et la sensibilité des enfants et du personnel ;
- ne pas poser de questions intrusives ;
- faire preuve de discrétion concernant les échanges entendus ;
- ne prendre aucune photographie et ne diffuser aucune information.

5. Respecter la neutralité des valeurs républicaines

- ne pas diffuser des opinions politiques ;
- ne pas faire du prosélytisme religieux ;
- ne pas promouvoir une cause personnelle ou commerciale.

6. Respecter les dispositifs de sécurité et d'organisation

- respecter l'organisation du service de restauration ;
- ne pas circuler inutilement dans les locaux ;
- signaler tout incident ou difficulté au personnel encadrant ;
- ne jamais quitter les lieux ou s'isoler avec un enfant.

Le repas intergénérationnel constitue **un espace neutre, convivial et apaisé.**

Je participe dans un esprit de respect, de confiance et de responsabilité.

Je m'engage à respecter les consignes données par la mairie et le personnel communal.

Le non-respect de la présente charte ou des règles de sécurité pourra entraîner, après examen de la situation par la commune, une suspension temporaire ou définitive de la participation au dispositif.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e),

Nom et prénom :

atteste avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter.

Fait à Semussac, le : Signature :